



Pour publication immédiate



Yves St-Jacques, directeur de l'établissement du Cœur de la Gatineau, Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, Diane Nault, présidente du conseil des commissaires, Harold Sylvain, directeur général, Andréanne Dupont, enseignante, Bernard Caron, commissaire, Chantal Lamarche, mairesse de Cayamant, et Adrienne Perrin, enseignante.

CAYAMANT

La CSHBO rencontre les parents

MANIWAKI, LE 22 OCTOBRE 2014 – Une dizaine de parents d'élèves de l'école Ste-Thérèse, de Cayamant, ont rencontré aujourd'hui des représentants de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, pour discuter de la façon dont les services éducatifs seront offerts cette année.

La rencontre faisait suite à une réunion tenue le 26 août dernier. Celle-ci portait plus spécifiquement sur les modifications survenues dans le domaine du transport scolaire.

Pour l'occasion, le directeur de l'établissement du Cœur de la Gatineau, M. Yves St-Jacques, était sur place, ainsi que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain. Le directeur du service des ressources éducatives, M. Stéphane Rondeau, était aussi sur place, tout comme le commissaire du quartier, M. Bernard Caron, et la mairesse de Cayamant (et commissaire-parent), Mme Chantal Lamarche.

M. Rondeau a expliqué que le nombre peu élevé d'élèves, cette année, a soulevé des défis au niveau de l'organisation des services pédagogiques. Il a fallu attendre le décompte officiel des effectifs, tenu le 30 septembre, pour avoir une idée claire de la situation et être en mesure de monter une organisation adéquate.

Finalement, les 32 élèves de l'école seront regroupés en deux groupes pour certaines disciplines et en trois groupes pour d'autres disciplines. Plus concrètement, pour les cours de géographie/histoire, arts plastiques et musique, anglais et éducation physique, soit un total de sept heures d'enseignement par semaine, les élèves seront regroupés en deux classes de trois niveaux (1-2-3, 4-5-6). Pour les cours de français, mathématiques, sciences/techno et éthique et culture religieuse, soit dix-huit heures d'enseignement par semaine, les élèves seront regroupés en trois classes de deux niveaux (1-2, 3-4, 5-6). Cet arrangement est assez semblable à ce que l'on retrouve dans la plupart des classes à trois niveaux qui existent ailleurs sur le territoire de la commission scolaire.

Dans l'ensemble, les parents se sont dits satisfaits de l'organisation des services pédagogiques à l'école cette année. Ils ont aussi profité de l'occasion pour poser des questions sur des sujets touchant les devoirs, l'organisation du dîner et les enseignants.

-30-

Source : M. Charles Millar
Régisseur des services administratifs et aux communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca